

REVUE DE PRESSE du 27/11 au 03/12 2011

En première partie, nous abordons tout d'abord les événements exceptionnels de cette journée du 3 décembre 2011, qui fera date dans l'histoire de la Franc maçonnerie, puis nous traitons par ordre chronologique les événements et articles de la semaine qui a précédé et qui concernent ce qui était prévu pour être la Tenue Solennelle annuelle de Grande Loge de ce samedi 3.

En seconde partie nous regroupons tous les autres sujets abordés pendant cette semaine.

LES EVENEMENTS MAJEURS DE LA SEMAINE

SAMEDI 3 DECEMBRE

LEVALLOIS OU LE PHÉNOMÉNAL FIASCO DE M. STIFANI

Dès le matin, le **Myosotis PACA** nous informe de la présence de 20 cars de CRS (Compagnons de Recherche Spirituelle) qui bloquent déjà à 10:00 deux rues et enclosent le quartier. ([Article](#)).

Dans l'après-midi, **FMR** nous rend compte « [En direct de Levallois](#) » du **phénoménal fiasco** subit par l'ex-GM **malgré tous les soins apportés au verrouillage de cette tenue**.

À l'heure qu'il est, plus de deux heures après le commencement et malgré la sortie d'un quart des Frères, **les cris de plus des deux tiers de l'assemblée tels « Démission ! Escroc ! » et autres noms d'oiseaux** continuent de se faire entendre, **rendant presque impossible le déroulement de l'ordre du jour**.

Les quelques délégations étrangères arrivent au palais des sport mais ne voulant pas qu'elles prennent connaissance de l'ébullition totale de l'assemblée elles ont invitées par stifani à rebrousser chemin sans entrer dans le hall. Elles avaient d'ailleurs été fraîchement accueillies à la sortie du car par les opposants nombreux qui n'avaient pas pu rentrer. A noter aussi qu'aucun ancien Grand Maître n'était présent.

Aucun des rapports n'a pas pu être voté malgré des demandes des frères, François Stifani ayant choisi de les escamoter en prétendant que le vote était « à la discrétion du Grand Maître »,

À l'heure qu'il est, **malgré les cris, malgré l'écrasante opposition** qu'il affronte, François **Stifani continue de s'accrocher à son fauteuil...**

En fin de journée, la cérémonie ne pouvant se dérouler et ayant été arrêtée de manière abrupte, le blog **La Lumière**, publie le premier compte rendu. Il signale que Stifani n'a pratiquement pas pu parler et évoque le « **climat insurrectionnel** » et d'un **Orient quasiment désertique** ([Article et photos](#)). Il relève aussi qu'il s'agissait d'une Tenue Rituelle, où l'ordre est sensé régner. C'est donc que **la contestation est montée d'un cran**.

Cette article fournit en lien une **vidéo sur you tube** qui traduit une ambiance qui régnait ;

N.B.

Nous avons eu échos qu'il existerait aussi **une vidéo produite par LCI** où l'on voit M. Stifani ne plus du tout contrôler ni la situation, ni lui-même, mai nous ne l'avons pas l'adresse.

Le **Myosotis PACA** précise qu'[Éphèsse et son DJ n'ont pu éteindre le feu](#), et que **le maillet et la voix d'Éphèsse ont rendus l'âme**. Il est vrai que Stifani et ses rapporteurs ont été hués (Démission – Escroc – Dehors – Voyou étant les termes les plus fréquents) par une assemblée de 1000 à 3000 Frères pendant plus de 2H30 pendant lesquelles Stifani a essayé sans le moindre succès malgré la maîtrise de la sono, de contrôler la situation jusqu'à ce qu'il craque complètement et que la manifestation s'effondre. Le Myosotis Paca termine par une **pensée émue pour le repas de gala du soir...** et demande si ses derniers soutiens devraient se poser la question : **Est-il plus risqué de le lâcher que de continuer à le soutenir ?**

Pendant ce temps, **à l'extérieur**, comme nous le narre le **Myosotis de Rouvray** photos et vidéos à l'appui ([Article](#)), **l'appel à une mobilisation, bon enfant mais digne, fut un grand succès**.

Les Frères, maçons réguliers et légitimes ont pu déposer une gerbe sur une reconnaissance défunte, et entonner une belle Marseillaise dans une grande Chaîne d'Union.

Le **Myosotis de Lutèce** apporte son témoignage par de nombreuses photos, version « outside », ([Article](#)) : Déploiement de panneaux aux dessins humoristiques, interview des Frères par les journalistes présents (voir l'[article](#) du Figaro)...

Suite à ces premières publications près d'une dizaine de média nationaux se sont fait l'écho de l'insurrection interne et paradoxalement des manifestations extérieures très dignes par les frères opposants que la direction de la GLNF avait empêchés d'entrer.

Préalablement aux événements et articles relatifs à la journée du 3 décembre, nous avons également pris note des articles suivants qui traitaient de la prochaine tenue de Grande Loge.

LUNDI 28 NOVEMBRE

COMMUNIQUE DU COMITE DE PILOTAGE DE L'OPPOSITION.

Le **Comité de Pilotage de l'opposition** vient d'adresser [une lettre](#) aux **Grands Maîtres de 172 Grandes Loges Régulières leur demandant de ne pas apporter leur caution au simulacre de la tenue du 3 décembre.**

Ce courrier est **signé par tous les leaders de l'opposition** ainsi que **par les 14 GMP.**

MARDI 29 NOVEMBRE

FAITES CESSER LE SCANDALE GLNF

Le blog **la Lumière** nous fait part de l'initiative exceptionnelle de deux anciens Grands Maîtres (GODF et GLDF) ainsi que du président de l'Institut Maçonique de France : [un courrier commun](#) expédié à la GLUA.

« Les dérives de la GLNF vous sont connues depuis 20 ans ! C'est à vous de tout mettre en œuvre pour que cela cesse ! »

D'une extrême virulence, cette lettre permettra-t-elle de faire bouger la GLUA ? Toujours est-il qu'elle bénéficierait déjà de soutiens au sein même de la GLUA.

Mais le **Myosotis de Lutèce** va beaucoup plus loin dans son article « [psychanalyse d'un conte de fée](#) ».

Profitant du calme relatif dans l'attente du 3 décembre, l'auteur remarque qu'Alain Bauer fait partie du cercle élyséen. Il avance l'hypothèse d'un changement imminent dans les soutiens (politiques et judiciaires) à François Stifani.

Par effet boule de neige, Me Legrand pourrait paraître beaucoup moins tolérante...

VENDREDI 2 DECEMBRE

COMMUNIQUE DE ME FRANCIS TEITGEN

Le **Myosotis Ligérien** nous fait part du [communiqué de Me Teitgen](#) (annexe 1) qui révèle **une partie de la série d'actions en cours depuis plusieurs semaines.**

Elles sont destinées à **mettre fin aux abus de pouvoir et aux dénis de droit** opérés par ceux, qui dans une complicité coupable, mettent en péril l'existence même de notre Institution pour leur intérêt propre.

Ces actions sont en passe de porter leurs fruits, tant il est vrai que l'on ne peut sans risque se moquer trop longtemps des institutions de la République.

PHOTOGRAPHIEZ-LES TOUS

Le **Myosotis PACA** invite tous les frères présents à Levallois de bien vouloir photographier individuellement tous les membres du service d'ordre et autres vigiles.

Vous êtes invités à faire parvenir tous vos clichés via l'adresse [contact](#) du Myosotis PACA qui centralisera tous les clichés.

UN SGC DE « DUPES » : ÉPHESSE PERSISTE ET SIGNE ...

Le **Myosotis de Maine Atlantique** nous relate dans son [article](#) la réunion du Souverain Grand Comité.

350 présents dans le temple de Pisan, une **réunion sans objet et sans effet** si ce n'est celui d'honorer le guide !

Quelques rares interventions corrélatives au procès-verbal de la dernière réunion, **quelques questions sans réponse** ou avec renvoi dans les cordes...

Exemples :

- Savoir si les textes qui régissent la GLNF (Statuts, Constitutions et RI) DEVAIENT être appliqués à la lettre ou au contraire pouvaient être utilisés ou non selon les circonstances et le bon vouloir du GM.
- Mises en sommeil et non consultation du SGC.
- Le SGC n'est même plus une Chambre d'enregistrement ... c'est une Chambre SILENCIEUSE (sic)
- Création ex nihilo d'une nouvelle province faite sans aucune concertation... Crime de lèse-majesté !

Conclusion de l'orateur : **le GM organise l'institution selon ce qu'il pense être bon pour elle !!!**

Le seul vote de la journée : l'approbation du procès-verbal... **Huit voix contre !**

Même les pires dictatures ne font pas mieux !!!

Le discours d'Éphèsse ... et sa sortie ont été très chaleureusement applaudis par **une assemblée servile et soumise corps et âme.**

Le Myosotis conclue : **le SGC lui est tout acquis car il a fait ce qu'il fallait pour ça depuis 18 mois ! Aucun candidat potentiel à la grande maîtrise, aussi bon soit-il, ne passera l'étape du SGC s'il n'a l'onction d'Éphèse.**

ATTAQUES INFORMATIQUES

Le **Myosotis PACA** nous informe d'une **attaque de type « Spamdex » du site Overblog**. Celui-ci a dû suspendre pendant plusieurs heures l'accès des modérateurs à leurs consoles d'administration ainsi qu'aux commentaires...

Attaque subie comme par hasard, la veille du 3 décembre... Voilà qui nous rappelle des souvenirs...

ARTICLES DIVERS

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

LES LOGES-NIDS

L'**ULRF** nous informe dans sa « [Lettre de l'Union n° 3](#) » que **les adhésions se poursuivent**.

En mettant à la disposition des frères isolés des loges-nids, celles-ci offrent un espace d'accueil pour leur permettre de continuer à s'accomplir dans la maçonnerie de tradition.

Une liste de ces loges-nids est régulièrement mise à jour ([lien](#)).

Quant aux **Vénérables Maîtres désireux d'accueillir les frères isolés** au sein de leurs loges-nids, **ils peuvent se faire connaître par le biais d'un formulaire : ([lien](#)).**

L'ULRF publie en outre l'agenda des réunions d'information : ([lien](#)).

Le **Myosotis de Lutèce** nous rappelle dans son article « [convergence](#) » de ne pas oublier de retourner par courrier et par e-mail à **FMR *** [le pouvoir de représentation](#) qui proposera de mutualiser la défense des frères injustement spoliés de leurs droits.**

*** FMR 21, rue Caillaux 75013 – PARIS fmr@fr.oleane.com

LUNDI 28 NOVEMBRE

S'IL N'EN RESTE QU'UNE, C'EST PARCE QUE JE L'AI OUBLIEE !

Pendant ce temps, **la destruction méthodique programmée** par la gouvernance provinciale unanimement rejetée se poursuit comme le remarque le **Myosotis Paris Grande-Arche ([article](#))**.

Devant l'avalanche d'ordonnances, plus misérables les unes que les autres, le fossoyeur de Paris Grande Arche devrait avouer ceci : s'il n'en reste qu'une, c'est parce que je l'ai oubliée !

Afin de procéder à un traitement automatisé des mesures iniques disciplinaires, il a été demandé par e-mail à tous les frères de prendre position... Ce qui leur donne la nausée...

DES NOUVELLES DE NEUSTRIE.

Le **Myosotis de Neustrie** nous fait part de l'établissement **d'un faux en écriture auprès de la préfecture** : afin de **prendre le contrôle de la SAI de Neustrie**, un personnage stifanien haut en

couleur (bleue et or) s'est tout simplement déclaré « him self » être le président de l'association. ([Article](#))

Suite à une assemblée générale, tout est rentré dans l'ordre car un nouveau bureau a été élu et l'ancien président confirmé dans ses fonctions.

En conséquence : la GLNF n'a plus de représentants dans le conseil d'administration de la SAI ...

GLNF ET GASTON : L'INFORMATION JUDICIAIRE SE POURSUIT...

Le blog [la Lumière](#) nous informe que [l'information judiciaire se poursuit](#) concernant la fondation GLNF et la succession Gaston. Après une demande d'un complément d'expertise, trois mises en examen et avoir entendu le DAF de la GLNF, la justice avance très lentement.

La plainte déposée par les six nièces de Pierre Gaston ne devrait pas prospérer avant une décision définitive au niveau pénal.

BISOUNOURS : DE LA SEMANTIQUE AUX MATHEMATIQUES...

Le [Myosotis PACA](#) dresse le constat accablant d'une grave défaillance en provinces de Massilia et d'Aurellia dans l'établissement mathématique du décompte des loges par les représentants stifaniens : En effet le nombre des loges se réunissant dans les temples est très largement surestimé, **les temples officiels de la GLNF étant devenus quasi désertiques.**

À tel point que les GMP stifaniens Ghirribeli et Favre essayent en vain de créer **des loges miroirs pour toutes celles qui sont parties s'installer dans d'autres lieux, où l'affiliation immédiate est à cinq euros !**

Ce qui fait dire à l'auteur de l'article qu'il va contacter l'éditeur du livre « mathématiques pour les nuls » en vue de sa réédition. Et il conclut par cette phrase : « ces apparatchiks stifaniens sont à la maçonnerie ce que la Tour de Pise est au fil à plomb ». ([Article](#))

MARDI 29 NOVEMBRE

NE VOUS LAISSEZ PLUS FAIRE !

Le [Myosotis Maine Atlantique](#) nous fait part des **assignations qu'a fait délivrer un frère opposant** suite aux menaces subies de sanctions en cas de non règlement de capitation faites par le trésorier et le Vénérable Maître de sa loge. ([Article](#))

Outre le trésorier, complice présumé du délit, notre Frère assigne le DAF de la GNF en tant que complice avéré du délit et maître Monique Legrand en tant que gérante, promotrice du « projet ».

Affaire à suivre.

PEUR SUR LA PROVINCE

Le [Myosotis Guyenne Gascogne](#) nous informe dans son article « [peur sur la province](#) » du changement d'attitude opéré par celui qui se dit GMP.

Après avoir affirmé de longs mois durant « pas de sanctions », il opte désormais pour la menace et la peur.

Que ne feraient-ils point pour conserver leurs prérogatives et les ors attachés ?

Faisant suite à cet article, le [Myosotis Guyenne Gascogne](#) s'interroge sur « [le mandat d'un délégué de loge](#) ». **Il démontre par là qu'un délégué de loge est bien le représentant de la loge et non celui de la GLNF.**

MERCREDI 30 NOVEMBRE

ULRF : POUR UNE PREMIERE, C'EST UNE REUSSITE !!!

Pour la première réunion de L'ULRF à Vienne, le **Myosotis Rhodanien** se félicite du **nombre de frères fortement engagés dans la résistance y ayant participé : 90 !** ([Article](#))

VENDREDI 2 DECEMBRE

GLNF : VINGT-CINQ ANS QUE ÇA DURE...

Le **Myosotis BBC-Lorraine** nous fait part de [l'article](#) du site [backchich.info](#) dans lequel l'auteur retrace une courte rétrospective des dérives prévisibles de la GLNF.

Il relève de très étonnantes similitudes entre les courriers de deux anciens responsables de la DGSE, Pierre Marion à Claude Charbonniaux et Alain Juillet à François Stifani.

ME LEGRAND : 166 000 EUR D'HONORAIRES... PAR MOIS...

Le blog **la Lumière** nous informe dans son [article](#) que, d'une part, **Me Monique Legrand** se voit attribuer **166 000 EUR d'honoraires chaque mois**. Cette somme est fixée par maître Kurz, le vice président du tribunal de grande instance de Paris, et les **2,27% non compris sur chaque transfert financier...**

Au vu des actions produites, soit aucune par rapport à sa mission, c'est très cher payé pour ne rien faire !

D'autre part, que Me Francis Teitgen vient d'assigner Me Legrand pour lui demander l'annulation de l'appel de la cotisation ainsi que la communication du grand livre de comptes... Affaire à suivre...

EN CONCLUSION

Suite au fiasco majeur enregistré par Stifani lors de cette Tenue de grande loge, les analyses à froid vont se poursuivre. Mais il est déjà certain que le 3 décembre la page de M. Stifani a été tournée.

Même si ce dernier, choisit d'opter pour une attitude de déni, ainsi qu'il l'a déjà fait en de multiples occasions. L'effondrement du régime de M. Stifani ne résistera plus aux coups de boutoir à venir en provenance de l'opposition.

De même, les actions engagées par FMR et les Myosotis concernant Me Monique Legrand, marquent un nouveau virage dans la confrontation en cours.

On peut donc s'attendre à ce que nombre d'affaires (notamment pénales) qui n'arrivaient pas à sortir, voient enfin le jour dans les semaines et quelques mois à venir.

Dans ce contexte, l'ULRF représente la seule organisation structurée, dont la lettre N°4 distribuée à l'entrée de la Tenue de Grande Loge du 3 décembre, était manifestement très bien accueillie par l'écrasante majorité des Frères et des Délégués de loge.

Suite à cette prise de conscience de l'ampleur de l'opposition à M. Stifani et à ses représentants, nous ne serions pas surpris de voir une accélération des adhésions individuelles et de loges à l'ULRF dans les semaines à venir.

Philippe et Christian

ANNEXE 1

COMMUNIQUE du BÂTONNIER Francis TEITGEN

François Stifani, Président démissionnaire depuis le 21 janvier 2011, continue de s'immiscer dans la gestion profane de la Grande Loge Nationale Française en abusant de la fonction de Grand Maître, qu'il a en réalité perdue en même temps qu'ils laissait, avec tous les anciens membres du Conseil d'administration, l'association dépourvue de tout organe de direction.

L'administrateur provisoire, Me Monique Legrand, nommée à raison de cette carence, et chargée par le Tribunal de restaurer les organes statutaires de la GLNF, laisse apparemment faire malgré les protestations justes et réitérées de nombre de sociétaires.

Ainsi, le Souverain Grand Comité va débattre des comptes sociaux et des budgets de l'Obédience, avec des personnes choisies par le président démissionnaire en toute illégalité, et alors même que leur stratégie depuis maintenant un an a pour seul but d'interdire la réunion de l'Assemblée générale ordinaire et l'expression libre des membres de la GLNF.

Il se sait minoritaire mais s'accroche par tous les moyens aux oripeaux d'un pouvoir contesté par tous, à la seule exception de ceux qu'il a nommés pour remplacer les opposants qu'il a exclus pour délits d'opinion.

Son obstination à se maintenir isole l'Association puisqu'elle n'est plus reconnue par aucune des grandes loges européennes et cette responsabilité incombe à François Stifani et à son quarteron de fidèles.

Jamais, dans son histoire déjà longue, la Grande Loge Nationale Française s'est trouvée dans une situation aussi critique.

Maître Monique Legrand laisse François Stifani abuser des apparences du pouvoir.

Le 22 novembre, l'Administrateur judiciaire a appelé à nouveau les sociétaires à verser une contribution.

En droit, cet appel est dépourvu de toute base légale.

En effet, les statuts prévoient le financement de l'association en premier lieu par les cotisations.

Le montant de ces dernières doit avoir été approuvé par une Assemblée générale ordinaire annuelle. Les deux dernières ont été annulées par décisions de justice et la gouvernance actuelle s'est montrée dans l'incapacité d'en convoquer une. Faute d'approbation par l'Assemblée générale, aucune cotisation ne peut être appelée. Maître Legrand le reconnaît d'ailleurs expressément dans son avis du 22 novembre.

Conscient de cette impossibilité, l'Administrateur a appelé une « contribution complémentaire », en invoquant l'article 13.1 alinéa 2 des Statuts. Mais ces contributions ne peuvent être appelées que si elles correspondent à des « dépenses particulières » pour reprendre les termes mêmes du texte. Or, Me Monique Legrand précise que ces sommes serviront à payer le fonctionnement quotidien de l'association ce qui n'est évidemment pas la fonction de la contribution complémentaire.

Au surplus, leur montant, égal aux cotisations des exercices précédents, démontre qu'il ne peut s'agir de contributions complémentaires.

Cette demande de paiement est donc incompatible avec les Statuts.

Il est possible que les membres d'une association soient appelés à remplir leur devoir de sociétaires et à régler des sommes non prévues par les Statuts, mais sous la condition expresse que l'association rencontre des difficultés telles que cette contribution est le seul mode de financement pour sauver la personne morale en péril.

Or, depuis qu'elle exerce ses fonctions, Me Monique Legrand refuse de communiquer l'état financier réel de l'Obédience. Elle ne livre aucun document, pas même les rapports d'audit qu'elle a fait réaliser et le montant des honoraires qu'elle a perçus reste inconnu.

Dans ces conditions, ceux qui mènent le combat depuis deux ans, m'ont demandé de saisir le Tribunal afin de faire annuler l'appel de contribution du 24 novembre 2011 et de faire enjoindre à Me Monique Legrand de communiquer aux parties les informations auxquelles elles ont droit. C'est en effet une obligation professionnelle des administrateurs judiciaires que de tenir informées, notamment, les personnes qui ont été à l'origine de leur désignation sur la situation de la personne morale et l'exécution de leur mandat.

Nous avons confiance dans les juridictions de la République pour faire, une fois encore, triompher le droit.

Fait à Paris le 2 décembre 2011